

*Les notes stratégiques du Labo de l'ESS visent à offrir en quelques pages l'analyse synthétique d'un enjeu, en lien avec les travaux et thématiques du Labo, débouchant sur des propositions à visée opérationnelle à destination des acteur-ric-e-s institutionnel-le-s clés concernés<sup>1</sup>.*



## LES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES, UN LEVIER POUR RENFORCER LA CONTRIBUTION DE L'ESS À UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE

Résolument ancrées dans l'économie sociale et solidaire (ESS) dont elles traduisent les principes et la vision vis-à-vis de l'échange monétaire, les monnaies locales complémentaires (MLC) constituent un levier autant pour renforcer l'ESS dans son assise économique à l'échelle territoriale, que pour déployer pleinement sa capacité transformatrice. Elles s'inscrivent ainsi dans la perspective d'une transition écologique juste menée en coopération avec l'ensemble des composantes des écosystèmes locaux, privées comme publiques.

Pour cela, il est nécessaire que tous les acteur-ric-e-s des territoires prennent pleinement la mesure du potentiel des monnaies locales complémentaires et s'en saisissent collectivement, dans une logique de commun.

**Cette note stratégique a été co-produite par le Labo de l'ESS et le Mouvement Sol, association qui fédère une quarantaine de monnaies locales françaises.**

## LES MONNAIES LOCALES COMPLÉMENTAIRES : TRANSCRIPTION MONÉTAIRE D'UNE APPROCHE SOCIALE ET SOLIDAIRE DE L'ÉCONOMIE

On peut présenter l'économie sociale et solidaire comme une tentative de contrecarrer la dynamique d'autonomisation et de prévalence de la sphère économique qui, s'affirmant à partir du XIXe siècle<sup>1</sup>, s'est renforcée depuis l'avènement du néolibéralisme dans les années 1980. Prenant acte des limites et contradictions d'une vision d'un marché autorégulateur au sein duquel la recherche par chacun-e de son profit personnel entraînerait naturellement une organisation collective optimale pour répondre aux besoins de tou-te-s, elle entend proposer une conception alternative des entreprises en conditionnant le fonctionnement de celles-ci à la création d'utilité sociale, sur la base de principes - traduits dans la loi<sup>2</sup> - de lucrativité limitée et de gouvernance démocratique. En somme, l'ESS est un mode d'entreprendre faisant de l'économie un moyen pour assurer la subsistance, le bien-être et l'émancipation de tou-te-s, et non une fin en soi.

Cette vision politique de l'économie, encadrée dans un projet de société fondé sur l'égalité et la solidarité, trouve sa traduction vis-à-vis des échanges économiques dans plusieurs modes de transactions, parmi lesquels les monnaies locales complémentaires<sup>3</sup>. Initiées, pour la France<sup>4</sup>, par des collectifs citoyens en réaction à la crise des subprimes de 2008 puis reconnues et encadrées par la loi du 31 juillet 2014<sup>5</sup>, ces monnaies renvoient à un système d'échange ancré dans un territoire et complémentaire à celui de l'Euro. En achetant en monnaie locale, le-la consommateur-riche flèche son achat vers des organisations locales adhérant aux valeurs de l'économie sociale et solidaire, proposant des biens et services utiles socialement et écologiquement, ou s'engageant sur une amélioration de leurs pratiques sociales

et environnementales. Ce faisant, les MLC contribuent au ré-encastrement de l'économie marchande dans la sphère sociale et écologique en créant un circuit économique non-spéculatif, maillant les chaînes de valeur locales. Elles s'appuient sur la coopération entre différent-e-s acteur-ric-e-s territoriaux-ales, tout en proposant une gouvernance démocratique de ce système monétaire complémentaire puisque l'ensemble des personnes et structures adhérentes à une monnaie locale ont voix au chapitre concernant sa gestion.

Ce phénomène de ré-appropriation de la question monétaire par les acteur-ric-e-s de l'ESS et les citoyen-ne-s a généré la création de nombreuses associations porteuses de MLC depuis 2008 : **il en existe actuellement près de 80 en France<sup>6</sup>, qui compte le réseau d'utilisateur-ric-e-s le plus important d'Europe.** L'Hexagone est donc pionnier dans le développement des monnaies locales complémentaires mais aussi dans la reconnaissance de ces instruments : la loi du 31 juillet 2014 offre un socle précurseur et sécurisant pour leur déploiement. L'inscription des titres de monnaies locales complémentaires au Code monétaire et financier par le législateur a aussi rendu possible l'usage des monnaies locales par les collectivités territoriales, dans une logique de relance économique locale et de transition des territoires.

Système d'échange clairement inscrit, tant philosophiquement que juridiquement, dans l'économie sociale et solidaire, les monnaies locales constituent en outre un levier pour renforcer l'ESS et son action transformatrice dans les territoires.

<sup>1</sup> Ce « désencastrement » de la sphère économique est analysé par l'économiste austro-hongrois Karl Polanyi au milieu du XXe siècle. Voir : POLANYI, K. (2009), La Grande Transformation. Gallimard, coll. TEL

<sup>2</sup> Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire. URL : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296/>

<sup>3</sup> On peut en outre citer les systèmes d'échanges locaux (SEL), les systèmes reposant sur une monnaie-temps comme celui au coeur du fonctionnement des accorderies. Loin d'opposer ces différents systèmes d'organisation des transactions, nous invitons à les considérer sous l'angle de leurs complémentarités.

<sup>4</sup> Les monnaies locales complémentaires avaient déjà auparavant émergé dans d'autres régions du monde, notamment en Amérique du Nord à la suite de la dépression des années 30, puis plus tard en Amérique latine dans les années 1990. Blanc J., Les monnaies alternatives, Que Sais Je ?, Coll. Repères, La découverte 2018

<sup>5</sup> Voir l'article 16 de cette loi

<sup>6</sup> Le mouvement Sol propose sur son site internet une carte interactive des monnaies locales françaises : <https://www.sol-reseau.org/mlcc>



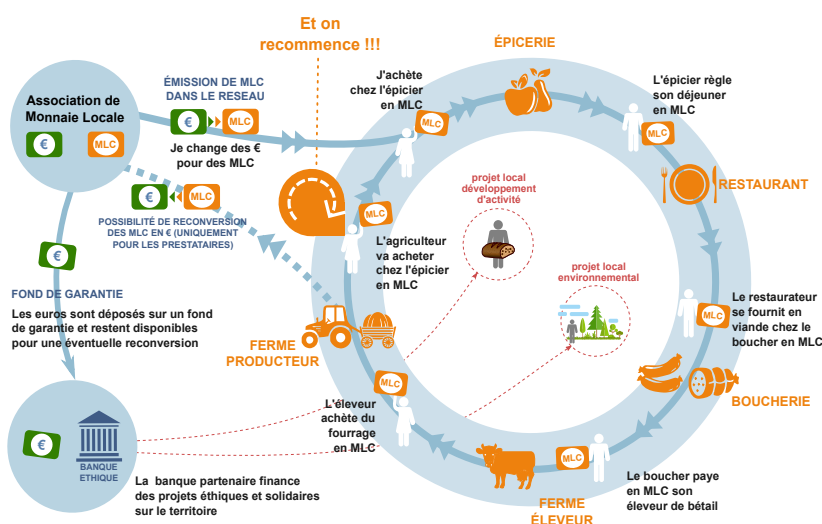
Résolument ancrées dans l'économie sociale et solidaire (ESS) dont elles traduisent les principes et la vision vis-à-vis de l'échange monétaire, les monnaies locales complémentaires (MLC) constituent un levier autant pour renforcer l'ESS dans son assise économique à l'échelle territoriale, que pour déployer pleinement sa capacité transformatrice. Elles s'inscrivent ainsi dans la perspective d'une transition écologique juste menée en coopération avec l'ensemble des composantes des écosystèmes locaux, privées comme publiques.

Pour cela, il est nécessaire que tous les acteur-ric-e-s des territoires prennent pleinement la mesure du potentiel des monnaies locales complémentaires et s'en saisissent collectivement, dans une logique de commun.

### Fonctionnement des monnaies locales complémentaires : présentation simplifiée

L'utilisation d'une monnaie locale complémentaire par les habitant-e-s d'un territoire requiert leur adhésion préalable une l'association gestionnaire de la monnaie. Cette adhésion permet d'échanger des euros contre l'exacte contrepartie en monnaie locale : **1 unité de MLC est égale à 1 euro**. Le change peut se faire chez un-e professionnel-le du réseau ayant accepté de jouer le rôle de « comptoir de change », ou directement en ligne pour les monnaies locales numérisées.

Une fois en possession de monnaie locale, l'usager-ère peut la **dépenser auprès des professionnel-le-s membres du réseau, qui, comme les utilisateur-ric-e-s, ont signé la charte éthique de l'association au moment de leur adhésion**. Les euros échangés contre la monnaie locale sont, quant à eux, déposés par l'association auprès d'établissements financiers responsables et constituent un « fonds de garantie ». Les professionnel-le-s membres sont incité-e-s – le plus souvent à travers des frais prélevés sur la reconversion des monnaies locales en euros – à utiliser la monnaie locale auprès de leurs fournisseur-euse-s (créant ainsi une chaîne de valeur locale), à payer une partie des salaires en monnaies locales, voire des taxes locales dans certains pays. Certaines monnaies encouragent la réutilisation rapide de la monnaie à travers la mise en place d'une monnaie fondante (qui se déprécie au cours du temps).



Source du schéma : Mouvement Sol, Monnaies locales : Monnaies d'intérêt général. Étude sur l'utilité sociale des monnaies locales complémentaires

## LES MLC, DES OUTILS POUR RENFORCER LA CAPACITÉ TRANSFORMATRICE DE L'ESS DANS LES TERRITOIRES

À travers son étude « Réussir une transition écologique juste »<sup>7</sup>, le Labo de l'ESS a montré que l'ESS développe déjà aujourd'hui de multiples actions participant à une transformation en profondeur de nos sociétés dans le sens d'un modèle à la fois soutenable écologiquement et juste socialement.

Renforcer ce pouvoir transformateur de l'ESS nécessite trois développements :

- **Augmenter la capacité d'action individuelle et collective** de ses structures en développant leur assise économique locale ;
- **Appuyer les coopérations entre ces initiatives** et l'ensemble des acteur-ric-e-s économiques et les pouvoirs publics ;
- **Renforcer les externalités** (sociales, environnementales, etc.) **positives** des dynamiques collectives dans lesquelles elle est engagée.

### Renforcer le modèle méso-économique de l'ESS

Si les structures de l'ESS investissent les échelles supra-territoriales (le national et l'international, au niveau européen notamment<sup>8</sup>), l'espace privilégié de leur action demeure les territoires locaux, du quartier à l'échelle régionale. Ancrée dans des chaînes de valeur de proximité, au plus près des habitant-e-s auquel-le-s bénéficient très concrètement ses activités, l'ESS doit continuer à renforcer son poids économique local en jouant sur un effet d'entraînement collectif. De la même façon que la commande publique accélère son développement, **la création de boucles vertueuses de consommation entre structures de l'ESS est une façon de produire une consolidation endogène de son assise économique**, dans la perspective d'un changement d'échelle.

Les monnaies locales représentent un levier non négligeable pour renforcer ce modèle méso-économique. **L'utilisation d'une MLC renforce la solidarité au sein des écosystèmes ESS locaux**, comme en attestent les conclusions de l'étude pilotée par le Mouvement Sol et parue en 2021 : 25% des adhérent-e-s professionnel-le-s ont déjà rendu service à un-e autre professionnel-le du réseau et même 80% ont déjà recommandé un-e confrère utilisant également la monnaie locale<sup>9</sup>. En outre, dès que la monnaie locale circule, se met en place un nouveau circuit de consommation qui engendre un **effet multiplicateur plus important que celui généré par une circulation de l'euro**. En effet, contrairement à ce dernier, une monnaie locale acquise par une organisation en échange d'un bien ou service rendu sera réinjectée dans l'économie locale (à moins d'être changée en euros). Ainsi, une étude<sup>10</sup> menée sur deux territoires montre qu'une injection initiale de 1 000 € en monnaies locales génère localement une cascade de revenus supérieure à 2 000 €, alors qu'une injection initiale de 1 000 € en euros ne génère respectivement que 1 300 € et 1 600 € sur ces territoires. On comprend donc que l'utilisation d'une monnaie locale génère ici 1,25 à 1,55 fois plus de richesses pour l'économie locale que l'utilisation de l'euro.



<sup>7</sup> Le Labo de l'ESS. (2023), Réussir une transition écologique juste, Le Labo de l'ESS, Paris. URL : <https://www.lalabo-ess.org/reussir-une-transition-ecologique-juste-rapport-d-etude>.

<sup>8</sup> Voir à ce propos les travaux du Labo de l'ESS sur l'ESS en Europe : <https://www.lalabo-ess.org/ess-europeenne>. Voir également le site internet de Social Economy Europe : <https://www.socialeconomy.eu.org/>.

<sup>9</sup> Mouvement Sol. (2021). Monnaies Locales : monnaies d'intérêt général. Étude de l'utilité sociales des monnaies locales complémentaires. p. 17. URL : <https://drive.monnaies-locales.org/s/9FpDbQHim4RiqBZ>.

<sup>10</sup> LAFUENTE-SAMPIETRO, O. (2021), The multiplier effect of convertible local currencies: case study on two French schemes. Univ. de Lyon, Univ. Lumière Lyon 2, TRIANGLE, UMR 5206 CNRS. URL : <https://shs.hal.science/halshs-03324625/document>.



Si ces chiffres rendent compte de l'impact des monnaies locales sur deux territoires donnés, tout porte à croire que cet effet multiplicateur augmentera au fur et à mesure que les monnaies locales se développeront. D'où l'intérêt, pour les acteur-ric-e-s de l'ESS et les collectivités territoriales, de se saisir pleinement de ces dernières.

Afin de renforcer ce mécanisme, **plusieurs pistes peuvent être suivies** : les structures adhérentes à une monnaie locale peuvent d'ores et déjà payer une partie des salaires de leurs employé-e-s en MLC. En outre, grâce au développement d'un réseau de professionnel-le-s important, les paiements des prestataires et fournisseur-euse-s peuvent se faire en MLC – afin de créer toute une chaîne de valeur résiliente. Ainsi, plus de la moitié des échanges en eusko au Pays Basque concernent les échanges entre professionnel-le-s (2,29 millions d'eusko de transactions BtoB –business to business – en 2022 contre 1,91 millions d'eusko en CtoB – consumer to business).

### Renforcer les coopérations avec le reste de l'économie

Renforcer le modèle méso-économique de l'ESS et son développement endogène n'implique cependant pas une autarcie vis-à-vis du reste de l'économie, bien au contraire. L'ESS ne développera sa capacité transformatrice qu'en étant motrice de coopérations territoriales associant activement plus d'acteur-ric-e-s économiques, public-que-s et privé-e-s.<sup>11</sup>

**Les monnaies locales complémentaires favorisent la mise en coopération au sein et au-delà des frontières de l'ESS** : sur les 10 000 entreprises adhérentes aux monnaies locales, 78% sont des structures ne relevant pas du cadre de l'ESS (commerçant-e-s, artisan-e-s, paysan-ne-s, collectivités territoriales, etc.). À travers l'échange monétaire et un engagement partagé en faveur du territoire et de son développement, les MLC sont donc vectrices de décloisonnement, tout en permettant de tisser de véritables liens de confiance entre divers acteur-ric-e-s territoriaux-ales.



### Renforcement de filières locales : l'exemple de la Doume

Dans le Puy-de-Dôme, plusieurs micro-brasseries sont partenaires de la monnaie locale, la Doume. Celles-ci reçoivent un montant important de MLC, car de nombreux bars, restaurants et épiceries locales distribuent leurs bières, achetées en monnaie locale. Pour éviter que les micro-brasseries ne reconvertissent ces monnaies locales en euros, l'équipe de la Doume leur a demandé comment elles pourraient les écouler. Les micro-brasseries ont répondu qu'elles avaient besoin de malt local (elles se fournissaient à l'époque en Alsace) et d'une possibilité de laver leurs bouteilles en verre pour faire de la consigne.

L'équipe de la Doume est donc allée à la rencontre d'une malterie locale en création, rapidement intégrée au réseau. Concernant la laverie de contenants en verre, en revanche, il n'existait aucune solution sur le territoire. La Doume s'est donc rapprochée de l'Université d'Auvergne – École Universitaire de Management de Clermont-Ferrand (Licence Professionnelle Gestion des Structures de l'Économie Sociale et Solidaire) pour lancer avec des étudiant-e-s une étude de faisabilité. La diffusion de l'étude a attiré l'attention de collectivités et de professionnel-le-s eux aussi intéressés par la consigne.

Le projet a rapidement fédéré un certain nombre d'acteur-ric-e-s. Quelques mois plus tard, il s'est concrétisé par la création de la coopérative PAMPA dans laquelle la Doume a pris des parts sociales.

Cette présentation est un extrait de la contribution du Mouvement Sol à la République de l'ESS animée en 2021 par ESS France. Le texte complet est disponible à cette adresse : <https://drive.monnaies-locales.org/s/nmMLcLaAn7pJHo3>. Pour en savoir plus, voir le site internet de la Doume : <https://adml63.org/>.

<sup>11</sup> C'est ce qu'a notamment montré l'étude "Dynamiques collectives de transition dans les territoires" publiée par le Labo de l'ESS en 2022. Pour en savoir plus : <https://www.lalabo-ess.org/cooperations-territoriales>.

De plus en plus de collectivités territoriales comprennent les nombreux atouts des MLC dans le développement équilibré de leur territoire et les soutiennent. On peut citer les Métropoles de Lyon, Bordeaux, Strasbourg, les Communautés d'agglomération du Pays Basque et du Grand Angoulême, le Grand Avignon, les Villes de Nancy, Nantes, Villeurbanne, la Région Normandie, la Nouvelle-Aquitaine ou encore la Bourgogne-Franche-Comté. Signalons également que Bordeaux dispose même d'un élu « en charge des monnaies locales complémentaires »<sup>12</sup>. Certaines versent une partie des subventions en MLC, permettant ainsi aux collectivités de réinjecter au bénéfice des acteur·rice·s locaux·ales l'argent d'impôts eux-mêmes issus d'un prélèvement effectué sur la richesse produite par ceux·celles-ci.

#### Opération « Déclit 16, nos achats sont nos emplois » : les MLC comme outil de politique publique en faveur du commerce local

En 2021, la Bulle, monnaie locale de Charente, a mis en place – en coopération avec le Grand Angoulême et la Ville d'Angoulême, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) et la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) – des chèques-cadeaux en Bulles afin de soutenir les commerçant·e·s indépendant·e·s charentais·e·s qui avaient dû rester fermés durant le confinement lié à la crise sanitaire. En créant deux emplois pour le développement du réseau des « utilisateur·rice·s » et deux autres pour développer le réseau des « professionnel·le·s », la collectivité s'est donnée les moyens de mettre en lien l'initiative citoyenne de la monnaie locale avec l'ensemble des acteur·rice·s économiques territoriaux·ales. Cette opération a permis de mettre en circulation 223 000 Bulles auprès d'un réseau professionnel local.

#### Une belle dynamique territoriale au Pays Basque

L'Eusko, la monnaie locale complémentaire du Pays Basque, a bénéficié en 2021 d'un financement du Fonds Social Européen via l'Avise pour la création de dynamiques territoriales de coopération sur son territoire. Intitulé « Créer et diffuser un modèle de Monnaie locale, économiquement viable et exemplaire dans la mobilisation des parties prenantes », ce programme a permis de renforcer l'implication des différents acteur·rice·s.

À ce jour, l'Eusko réunit, sur son territoire de 158 communes et 310 000 habitant·e·s :

- Plus de 4 000 utilisateur·rice·s ;
- Plus de 1 000 entreprises : commerçant·e·s, PME, paysan·ne·s, professionnel·le·s libéraux·ales, etc.
- Plus de 250 associations, dont des clubs de sport (au premier rang desquels l'emblématique club de rugby L'Aviron bayonnais) ;
- 36 des 158 communes du Pays Basque (Bayonne, Biarritz, Hendaye et de nombreux villages), des dizaines de services publics locaux gérés en régie et la majorité des Offices du tourisme du territoire ;
- La Communauté d'agglomération Pays Basque.

Toutes ces parties prenantes, par leur usage de l'eusko pour leurs échanges, se mettent en lien et participent à une dynamique de coopération territoriale, de soutien mutuel et d'action en faveur de la cohésion territoriale et de la transition écologique. Elles participent donc à une dynamique d'ESS, même si elles ne sont pas issues de ce secteur, ce qui permet de diffuser sur le territoire la culture de l'ESS : coopération, défense de l'intérêt général, gestion démocratique, etc.

Toutes ces parties prenantes participent en effet à la gouvernance de ce commun qu'est une monnaie locale, et assurent par ailleurs, via leurs cotisations, l'essentiel de l'autofinancement de l'Eusko, qui atteint 85%, pour une équipe de 10 ETP.

<sup>12</sup> Jean-Baptiste Thony, Conseiller municipal en charge de l'économie circulaire, la monnaie locale, le zéro déchet et la propreté.



## Renforcer les externalités positives des dynamiques collectives dans lesquelles est engagée l'ESS

Face aux crises sociale et environnementale, alimentées par un modèle économique à la fois destructeur pour le vivant et fortement inégalitaire, les acteur-ric-e-s socio-économiques doivent s'engager dans une démarche de transition écologique juste<sup>13</sup>. Celle-ci suppose **un renversement du rapport au territoire : de support à une activité, ce dernier devient un espace d'engagement dans le cadre de dynamiques collectives**, dans une logique de responsabilité territoriale des entreprises (RTE)<sup>14</sup> et de gestion en commun des ressources locales. Cette logique amène les acteur-ric-e-s à reconsidérer doublement leur action vis-à-vis :

- des externalités négatives qu'il-elle-s produisent sur leur territoire et comment il-elle-s peuvent les atténuer ;
- des externalités positives produites et leur nécessaire renforcement.

L'étude publiée en 2021 par le Mouvement Sol sur l'utilité sociale des monnaies locales<sup>15</sup> a démontré que **les MLC ont un impact dans cinq grands piliers d'intérêt général** :

- **la citoyenneté économique** (ou « pouvoir d'agir » citoyen) : 69% des utilisateur-ric-e-s d'une monnaie locale disent mieux comprendre le lien entre les enjeux économiques et les enjeux écologiques et sociaux depuis leur adhésion à une MLC ;
- **la solidarité** : 80% des adhérent-e-s professionnel-le-s ont déjà recommandé à un partenaire un-e confrère/consœur utilisant la MLC ;
- **l'écologie** : 84% des adhérent-e-s professionnel-le-s ont fait évoluer leurs méthodes de travail au regard des enjeux environnementaux depuis le début de leur usage d'une MLC ;
- **l'économie** : 22% des professionnel-le-s affirment voir un effet de l'adhésion à la MLC sur leur chiffre d'affaires. Concernant l'effet économique des monnaies locales, on peut mettre au regard de ce premier chiffre ceux avancés par Oriane Lafuente-Sampietro : celle-ci évalue un effet positif sur le chiffre d'affaires des entreprises adhérentes de 10 à 15%<sup>16</sup> ;
- **les dynamiques de territoire** : de nombreux exemples (voir ceux cités précédemment) témoignent de projets multi-acteur-ric-e-s impulsés en lien avec une MLC.

L'utilisation des monnaies locales accélère doublement la transition écologique juste des territoires : l'unité de monnaie locale est dépensée dans un réseau de consommation durable et local, et l'euro échangé contre cette unité de MLC est placé au sein d'une banque éthique, qui permet la constitution d'un véritable circuit de financement des projets de territoire.

<sup>13</sup> Par transition écologique juste, nous entendons « une transformation radicale et démocratique de notre société visant à assurer tant la soutenabilité écologique de cette dernière qu'une réponse digne et suffisante aux besoins de tou-te-s et l'émancipation de chacun-e ». Source : Le Labo de l'ESS. (2023). Réussir une transition écologique juste. URL : <https://www.lalabo-ess.org/reussir-une-transition-ecologique-juste-rapport-d-etude>.

<sup>14</sup> Sur cette notion, voir l'étude « Dynamiques collectives de transition dans les territoires » citées précédemment et le récent ouvrage FILIPPI, Maryline, dir. (2022). La Responsabilité Territoriale des Entreprises. Ed. Le Bord de l'eau. 220 pages

<sup>15</sup> Mouvement Sol. (2021), Monnaies Locales : monnaies d'intérêt général. Étude de l'utilité sociales des monnaies locales complémentaires. p. 17. URL : <https://drive.monnaies-locales.org/s/9FpDbQHim4RjgBZ>.

<sup>16</sup> LAFUENTE-SAMPIETRO, O. (2022), Les effets des monnaies locales convertibles françaises sur la structuration des échanges et l'activité économique des entreprises adhérentes, Thèse de doctorat en Sciences Économiques, Université Lumière Lyon 2. URL : [https://di.uqo.ca/id/eprint/1474/1/Lafuente-Sampietro\\_Oriane\\_2022\\_these.pdf](https://di.uqo.ca/id/eprint/1474/1/Lafuente-Sampietro_Oriane_2022_these.pdf).

### La Gonette : une expérimentation pour favoriser l'accès des jeunes à une alimentation de qualité

En 2022, la Ville de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2 (Chaire Transition Alimentaire), en partenariat avec La Gonette et l'Association Rhône Loire pour le Développement de l'Agriculture Biologique, ont lancé, à travers un projet de recherche, une expérimentation visant à favoriser la justice alimentaire dans une approche systémique renforçant l'accès à une alimentation saine, locale, rémunératrice des producteur-riche-s et respectueuse de l'environnement.

Afin de mener à bien cette recherche, plusieurs groupes d'étudiant-e-s de Lyon ont testé pendant 1 an, de janvier à décembre 2022, différents dispositifs afin d'améliorer leurs pratiques alimentaires : un soutien en monnaie locale de 50 Gonettes numériques par mois (représentant un total de 60 000 Gonettes distribuées de janvier à décembre 2022) et/ou un accompagnement et une sensibilisation auprès de producteur-riche-s locaux-ales, ou encore des cours de cuisine par l'association Agribio. L'étude quantitative montre que « les étudiant-e-s qui disposaient du dispositif financier ont adopté des pratiques alimentaires plus favorables en termes de lieux d'approvisionnement et montrent davantage d'intérêt pour des dispositifs d'accès à une alimentation saine, locale et durable, en comparaison aux étudiant-e-s qui disposaient de l'application mobile ou d'aucun dispositif (groupe de contrôle) ». L'étude souligne par ailleurs que le dispositif financier s'avère plus efficace lorsqu'il est associé à un dispositif d'accompagnement et de sensibilisation, en l'occurrence celui proposé par l'association de producteurs Agribio Rhône & Loire. En réunissant des acteur-riche-s territoriaux-ales différents autour d'un même projet participant à la justice alimentaire, cette initiative met en lumière l'utilité de la monnaie locale comme outil de soutien d'une politique sociale par une collectivité publique, et le caractère non négligeable des retombées économiques d'un tel dispositif, car l'utilisation combinée de la Gonette et du dispositif d'accompagnement d'Agribio Rhône & Loire ont permis d'augmenter la part de produits achetés dans des magasins biologiques, notamment auprès de petits producteur-riche-s locaux-ales et de maraîcher-ère-s.

La répartition des dépenses l'illustre : 85 % des Gonettes utilisées par les étudiant-e-s ayant bénéficié à la fois du dispositif de soutien et de l'accompagnement ont été dépensées dans des épiceries contre 68 % pour le groupe n'ayant pas été accompagné.

Allier structures de l'ESS et monnaies locales dans un nouveau modèle économique, permet de générer des externalités positives, économiques et écologiques, pour le territoire. La monnaie locale en tant qu'outil ne déploie son plein potentiel transformateur que quand elle est complétée par une appropriation de structures de l'ESS et de collectivités. De telles politiques pourraient également être envisagées de façon conditionnelle en octroyant la bonification uniquement à des personnes en situation de précarité par exemple, en s'unissant aux acteur-riche-s de l'ESS œuvrant dans le domaine.



En somme, en facilitant le lien entre les structures de l'ESS ainsi que les coopérations avec d'autres acteur-riche-s territoriaux-ales, tout en accroissant les externalités écologiques, sociales, économiques et démocratiques positives des projets locaux, les monnaies locales constituent assurément un outil précieux pour s'engager dans la voie d'une transition écologique juste sur les territoires, tout en améliorant leur résilience économique et leur cohésion. L'ensemble des acteur-riche-s territoriaux-ales ont donc intérêt à voir se développer et à participer au développement de ces monnaies qui servent l'intérêt général.



## TIRER LE MEILLEUR PARTI DES MONNAIES LOCALES

Afin que les monnaies locales soient un outil structurant pour le territoire, il est nécessaire que les acteur-ric-e-s locaux-ales s'en saisissent pleinement. Pour accélérer cette appropriation, nous identifions cinq principaux leviers d'action :

1. Promouvoir globalement les MLC afin qu'elles gagnent en visibilité et crédibilité ainsi que leur utilisation concrète par tou-te-s les acteur-ric-e-s, pour leurs transactions quotidiennes et en particulier dans les échanges interprofessionnels, le paiement des salaires et les échanges avec les collectivités publiques.

2. Encourager la formation des acteur-ric-e-s de l'ESS, des technicien-ne-s, des élu-e-s et des acteur-ric-e-s territoriaux-ales pour une meilleure compréhension des MLC et de leur impact. Ces formations peuvent s'appuyer sur des outils existants : une fresque de la monnaie<sup>17</sup> ou une formation auprès de l'Institut des Monnaies locales<sup>18</sup> par exemple.

3. Faire en sorte que les acteur-ric-e-s territoriaux-ales s'impliquent dans la gouvernance des MLC de leur territoire. Cela permettra à ces dernières de renforcer leur ancrage territorial, et leur essor, donc engendrer des retombées pour l'ensemble du territoire.

4. Financer le développement des MLC. Cette proposition s'adresse tout autant aux pouvoirs publics qu'aux acteur-ric-e-s financiers de l'ESS.

5. Enfin, afin que les MLC remplissent leur rôle de monnaies d'intérêt général, elles ont besoin du soutien des élus locaux-ales. Engagés sur le terrain, ils peuvent accompagner le développement des monnaies locales, et mobiliser les élus nationaux sur les enjeux juridiques et financiers. Il est donc proposé de :

- Faciliter l'usage des monnaies locales par les collectivités territoriales à travers l'introduction d'une nouvelle dérogation à l'obligation de dépôt des fonds au Trésor à l'article 1618-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) afin de permettre aux comptables publics de manipuler un compte en monnaie locale ouvert au nom de la collectivité auprès de l'association gestionnaire de monnaie locale.
- Mettre à jour de l'article 2 de l'arrêté du 24 décembre 2012 faisant suite au décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 afin qu'il inclue les Titres de monnaies locales complémentaires dans la liste des moyens de paiement acceptés pour acquitter les dépenses publiques.



<sup>17</sup> Pour en savoir plus : <https://fresquedelamonnaie.org/>

<sup>18</sup> <https://institut-des-monnaies-locales.org/>

## CONCLUSION

Les monnaies locales accompagnent la capacité transformatrice de l'ESS et la transition écologique juste de notre société.

En se saisissant de la question de l'échange, les citoyen-ne-s ont créé toutes sortes d'alternatives monétaires et les monnaies locales complémentaires sont, parmi celles-ci, l'une des formes les plus mobilisées. Ce processus – qui n'est pas sans rappeler l'organisation des citoyen-ne-s au XIX<sup>ème</sup> siècle dans la création de coopératives de consommateur-riche-s, de caisses mutuelles d'assurance et d'associations – permet de faire des monnaies locales de véritables passerelles entre acteur-riche-s territoriaux-ales afin de mener à bien un développement local équilibré.

En tant que communs monétaires, les monnaies locales permettent de participer à la construction de cette autre économie, plus juste et plus durable.

### Pour aller plus loin :

- L'étude « Réussir une transition écologique juste » du Labo de l'ESS (mars 2023) : <https://www.lelabo-ess.org/transition-ecologique-juste>
- Le site de Mouvement Sol : <https://sol-monnaies-locales.org/>

Le Labo de l'ESS  
5, rue Las Cases - 75007 Paris  
01 80 05 82 00  
[contact@lelabo-ess.org](mailto:contact@lelabo-ess.org)

SUIVEZ-NOUS !

 [lelabo-ess.org](https://www.lelabo-ess.org)

 [@lelabo\\_ess](https://twitter.com/lelabo_ess)

 [lelaboess](https://www.facebook.com/lelaboess)

 [Le Labo de l'ESS](https://www.linkedin.com/company/lelabo-ess)